

En quête de financement pour une action en justice

SALAISE-SUR-SANNE

La colère ne retombe pas du côté des associations environnementales Vivre et Sauvons notre futur. Et pour cause, à l'issue de la Cli (commission locale d'information) de l'entreprise GDE qui s'est tenue le 4 juin dernier, « nous avons le sentiment d'avoir assisté à une réunion tronquée ! Tronquée car la plupart de nos questionnements, ainsi que ceux des riverains, n'ont pas obtenu de réponses », explique Jean Pertuis de Vivre. L'association reste très suspicieuse quant au fonctionnement du broyeur et des contrôles opérés par

l'État via la Dreal (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, ex Drire).

Un courrier aux élus locaux pour récolter des fonds

Toujours dans le cadre de leur lutte contre les pollutions émises par le broyeur de GDE, et soutenues par la députée européenne Michèle Rivasi, les associations envisagent d'avoir recours à la justice. Pour se faire, elles ont envoyé, hier matin, un courrier au conseiller général Daniel Rigaud, au maire de Saint-Maurice-l'Exil Francis Charvet ainsi qu'à ceux de Sablons Roberte Di Bin, Le

Péage-de-Roussillon Christine Masson, Roussillon Marcel Berthouard et Salaise-sur-Sanne Jacky Crouial. Leur demandant un soutien financier. Reste à savoir maintenant ce qu'ils vont répondre...

Frédérique VUILLAUME

LE BROYEUR

Le broyeur de la société GDE (Guy Dauphin environnement) installé sur la zone industrialo-portuaire de Salaise-Sablons) recycle notamment des véhicules hors d'usage. Plus de 100 000 auraient été traités en 2009 « sans qu'aucune dépollution ne soit effectuée » accusent les associations.

NB : les propos imputés à Jean Pertuis sont en réalité au Président de VIVRE, Damien RAILLON, qui a assisté à la CLI de GDE du 4 juin

RETOUR A L'ARTICLE